



**CONSEIL NATIONAL DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE (CNABio)**

10 BP 856 OUAGADOUGOU AEROPORT 10

Tel : (+226) 25 38 61 33 / 65 38 94 73

Mail: [bureaucnabio@gmail.com](mailto:bureaucnabio@gmail.com) - Site Web: [www.cnabio.net](http://www.cnabio.net)

BURKINA FASO

## BioSPG Du Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio)



# Origine, objectif, et quelques chiffres 2022

- Date de création: **Octobre 2013**
- Objectif principal
  - Réduire le cout de la certification;
  - Fournir des denrées de bonnes qualités aux consommateurs nationaux;
  - Améliorer les conditions de vie des petits producteurs agroécologiques;
  - Encourager l'adoption de l'agroécologie par les producteurs et les consommateurs,
- Type de cahier de charge (bio, agroécologie): **Norme Burkinabè en agriculture biologique de production des denrées agricoles (NAB-BF 01-10 : 2013)**
- Initiateurs et accompagnateur du projet: **Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio)**
- Territoire concerné: **National**
- Nombres d'adhérents: **1484 adhérents dont 862 producteurs certifiés SPG**
- Si il y a des groupes locaux, combien de groupes: **78 groupes locaux composé d'environ 234 membres**

## Mode de contrôle des pratiques?

- Par qui, quand, et comment se fait le contrôle sur le lieu de production? Fréquence du contrôle ou échantillonnage:
  - Le contrôle se fait par tous les acteurs concernés impliqués notamment les producteurs, les consommateurs en permanence et le comité central de certification de façon ponctuelle et inopinée, Il n'y'a pas de période définie pour les activités de contrôles;
  - En terme de fréquence et d'échantillonnage, tous les opérateurs sont repartis sur le plan national par zone géographique et sont tous contrôlés par le Comité Central de Certification au moins une fois par an, Il n'est pas exclu les visites inopinées par le Comité Central de Certification;
  - Le contrôle des producteurs et des consommateurs ou encore des groupes locaux de contrôle se fait en permanence sur les unités de production et de transformation (contrôle par les pairs)
  - Des contrôles sont également effectués lors des voyage de partage d'expériences entre les instances de contrôles à savoir les groupes locaux de contrôles, les coordinateurs SPG.



## Mode d'attribution du label du SPG

- Par qui, quand, et comment (mode de décision) se fait l'attribution du label? Label est-il individuel ou collectif?
  - Le label est attribué par le Comité Central de Certification;
  - Le label est attribué aux opérateurs après l'évaluation de conformité participative;
  - Le label est individuel et collectif selon le statut de l'opérateur (groupement de producteurs, producteurs individuels, unité de transformation et de commercialisation etc...).

# Procédure de résolution des litiges

- Y a-t-il une procédure mode opératoire (formel) pour résoudre les litiges ou désaccord sur les décisions prises? Si oui, qui, quand et comment?
  - Oui et selon le guide de certification SPG établi par le CNABio en son alinéa « IV 3 Du règlement des contentieux », il est donc mentionnée:
    - V.3.1 En cas de contentieux, entre le producteur/transformateur et son Groupe Local de Contrôle, le recours est fait au niveau du coordinateur SPG
    - IV.3.2 En cas de non satisfaction du règlement par l'une des deux parties concernées, il est fait recours au Comité Central de Certification (CCC)
    - IV.3.3 En cas de contentieux entre une organisation de base (GLC) et le Coordinateur SPG, le recours est fait au niveau du Comité Central de Certification
    - IV.3.4 En cas de litige ne pouvant être résolu par l'un des organes suscités, le tribunal de Ouagadougou est saisi après échec du règlement à l'amiable.

# Modèle économique

- Recevez vous des aides financières ou matérielles pour votre SPG? Si oui par qui et comment?
  - **Oui par des partenaires techniques et financiers et également par certains opérateurs qui demandent la certification SPG; Le soutien est matérialisé par la prise en charge soit en nature et en espèce lors des sorties appui techniques SPG, lors des évaluations participatives de conformité, lors des formations SPG etc...**
- Quels sont vos sources de fond propre? Quel pourcentage cela représente de votre fonctionnement?
  - **Les sources de fond de propre proviennent des paiements des frais d'inscription au processus SPG et des activités soumises a la certification par les opérateurs soit environ 5-10% de représentativité en terme de fonctionnement.**
- Quels sont vos frais de fonctionnement?
  - **Les sorties terrains (appui technique et évaluation participative de conformité), les formations, les réunions des instances de contrôles, les salaires de l'équipe en charge du SPG, la location des bureaux et autres charges administratives.**
- Avez-vous des salariés? Si oui, de quelle activités sont ils en charge?
  - **Oui il y'a des salariés qui ont la charge des activités liées au SPG, ce sont:**
    - La coordination et le Suivi de toutes les activités en lien avec le SPG;
    - La capitalisation des données relatives au SPG;
    - Le renforcement des capacités des opérateurs.
- Y a-t-il des productions vendues collectivement?
  - **Oui toutes les productions sont vendus collectivement soit bord champs, soit a travers des point de ventes, soit des marchés hebdomadaires et également à des foires nationales, régionales etc...**

# Politique sociale

- Comment est organisée la formation si il y en a?

**La formation est organisée tout en prenant en compte les éléments suivants:**

- L'identification des thèmes à aborder
- L'identification des formateurs
- L'organisation de la logistique (lieux de formation, matériel de formation, outils pédagogiques etc...)
- L'établissement des critères de choix des personnes à former;

**Les formations sont organisées au moins 2 fois dans l'année et concerne les coordinateurs SPG et/ou les Groupes locaux de contrôle**

- Y a-t-il un fond de solidarité pour des fermes en difficulté? Des chantiers solidaires pour aider à une activité sur une ferme (débroussaillage, récolte, etc)?

**Les fonds de solidarité pour les fermes en difficulté sont plutôt axés sur la visibilité de leur actions, la mise à disposition des outils de visibilité du label de leur produits et de leur site et des actions de renforcement de capacités opérationnelles (curage des puits, dotation en équipement de petits matériels agricoles de production, formation sur les techniques de production de semences maraichères etc...)**

- Y a-t-il une banque de semences?
  - **Non mais les actions sont beaucoup plus axées sur la promotion des semences paysannes, écologiques et biologiques auprès de chaque opérateur (Formation sur les techniques de production, conservation, traitement des semences) et leur autonomisation sur le sujet.**



## Projets et défis pour l'organisation

- Quels sont les principaux projets et défis de votre initiative actuellement?

**En termes de défis majeurs, il s'agit pour le CNABio de travailler :**

- à la prise en compte de la production animale dans la norme Burkinabè en production biologique;
  - avec d'autres faîtières ou réseau de l'agriculture biologique et écologique au niveau de la sous-région à l'harmonisation des initiatives SPG si possible en prenant en compte les spécificités de chaque pays ;
  - à l'implication des organisations/faîtières de consommateurs dans l'initiative SPG;
  - à la reconnaissance du cahier des charges du CNABio dans la grande famille des cahiers des charge de l'IFOAM.
- Quels sont les principales difficultés de votre initiative actuellement?
    - le manque de soutien technique et financier de la part des décideurs politiques locaux, ce qui rend difficile l'extension l'action à d'autres régions du Burkina Faso;
    - la faible disponibilité des intrants écologiques biologiques (biopesticides, biofertilisant et semences) en quantité et en qualité;
    - La faible ressource humaine au sein du porteur de l'initiative pour la coordination et le suivi des activités SPG;
    - la situation sécuritaire qui prévaut dans certaines localité du pays;



**CONSEIL NATIONAL DE  
L'AGRICULTURE  
BIOLOGIQUE (CNABio)**

10 BP 856

OUAGADOUGOU

AEROPORT 10 - Tel: (+226)

25 38 61 33 / 65 38 94 73

Mail:

[bureaucnabio@gmail.com](mailto:bureaucnabio@gmail.com)

Site Web: [www.cnabio.net](http://www.cnabio.net)

BURKINA FASO

- **Contact mail**

- [yougbaresouleymane@gmail.com](mailto:yougbaresouleymane@gmail.com)

- [sawadogojeango@yahoo.fr](mailto:sawadogojeango@yahoo.fr)

- [Bureaucnabio@gmail.com](mailto:Bureaucnabio@gmail.com)

- **Contact téléphone**

- 00226-78-04-70-63 (Numéro WhatsApp)

- 00226-67-93-33-62 (Numéro WhatsApp)

- 00226-25-38-61-33